

Bibliothèques hors leurs murs

Souplesse et constance requises !

PAR AGNÈS BERGONZI

Non, toutes les actions « hors les murs » n'ont pas pour but de ramener les usagers dans le droit chemin de la médiathèque la plus proche ! C'est la découverte de la lecture elle-même qu'elles accompagnent.

↓
Val Maubuée en fête, Noisiel, mai 2015.
© Véronique Massat-Collin.





avant l'ouverture de l'Heure Joyeuse en 1924, ainsi qu'en témoigne un article paru en juin de la même année dans le *Petit Journal illustré*, Claire Huchet et Marguerite Gruny, premières bibliothécaires jeunesse en France, allaient dans les parcs et jardins de la ville de Paris pour raconter des histoires, rencontrer des enfants et inciter le public familial à venir à la bibliothèque prochainement inaugurée.

Ainsi, ces deux pionnières poursuivaient les missions principales qui motivent encore aujourd'hui les bibliothécaires à organiser des manifestations hors de leurs équipements. Proposer des animations à destination des « publics empêchés » au premier titre desquels se situent les jeunes enfants ; investir l'espace public au service de la promotion du livre et des bibliothèques, aller à la rencontre des publics éloignés de la lecture dans des lieux marquants leur vie quotidienne.

Agnès Bergonzi,
responsable du secteur
formation au CNLJ,
a auparavant dirigé
des réseaux
intercommunaux
de bibliothèques
en Île-de-France.

CONQUÉRIR LE PUBLIC ÉLOIGNÉ

« Empêchée », « éloignée », « distante », autant de termes pour qualifier la relation entre les bibliothèques et certaines catégories de la population, qui ne fréquentent toujours pas les médiathèques, malgré un bon maillage du territoire national. Bertrand Calenge le constatait en 2011 dans *La bibliothèque hors ses murs : à la conquête du territoire* : « La focalisation sur les services présents ne doit pas faire oublier qu'un grand nombre de nos concitoyens n'accède pas à ces services, non tant par ignorance que par éloignement physique, social ou culturel. » Aussi, pour « conquérir » – énoncé plus pacifiquement, pour « accompagner » – ces publics non fréquentants, la bibliothèque sort de ses murs.

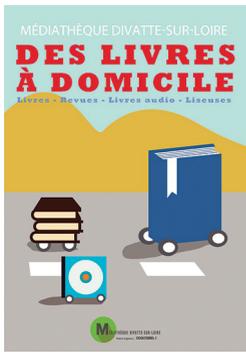
La bibliothèque, un noyau du rayonnement

La réalisation de projets « hors les murs » nécessite de concevoir une bibliothèque comme la base centrale d'opérations, le noyau du rayonnement de la lecture publique sur un territoire. Elle induit de concevoir des pratiques innovantes, parfois modestes mais toujours créatives. La réalisation de ces projets requiert aussi d'identifier des partenaires pour surmonter, voire abolir, les obstacles à la démocratisation de l'accès aux livres.

Actuellement, pour atteindre cet objectif, reconnu et revendiqué par la profession car étant un pilier du service public de la lecture, l'appellation « bibliothèques hors les murs » représente une grande diversité d'actions : bibliothèque de rue, de plage, d'école, de fête associative, d'établissements spécialisés tels que les hôpitaux, les prisons, les ESAT, les maisons de retraite ; bibliothèque itinérante, ambulante, saisonnière.

Débrider les codes

Ces manifestations présentent l'avantage majeur de briser plus facilement les codes d'usage traditionnel des bibliothèques publiques grâce à une multiplicité de moyens inventifs : bibliobus, malles, tapis de lecture, *Ideas box*, portage à domicile...



↑
Portage à domicile
proposé par la médiathèque de
Divatte-sur-Loire.

Une fois comprise cette exigence de services offerts à tous les publics où qu'ils soient, et une fois connue la diversité de mobilisations potentielles, l'analyse des expériences menées authentifie des principes nécessairement présents pour garantir l'efficacité de ces stratégies de conquête.

LE PRINCIPE DE MOBILITÉ

Des acteurs territoriaux à convaincre

Apporter les livres là où est le potentiel lecteur est plus efficace qu'amener le lecteur jusqu'à la bibliothèque. Cette évidence n'est pas la plus simple à partager avec les bibliothécaires, avec les tutelles territoriales mais également avec les partenaires. Par exemple, le développement des séances de lecture partagée dans les salles d'attente de PMI n'est pas évident pour tous. De même pour créer des séances de lecture à voix haute pendant la pause méridienne en collèges ou en lycée, il est nécessaire de convaincre tant les membres de l'Éducation nationale que certains bibliothécaires.

Les leçons du confinement

Ce principe lié aux mouvements physiques soit des ressources documentaires, soit du public, soit des médiateurs a été bouleversé par les effets de la crise sanitaire que nous connaissons depuis 2020. Tout déplacement étant interdit, l'accès à la lecture publique a été réduit dans un premier temps exclusivement aux ressources hors les murs via le numérique. Forts de leurs expériences, les bibliothécaires ont développé un panel de services innovants, mis à la disposition de l'ensemble de la population vivant sur le territoire français. Les élus départementaux ont saisi l'existence de bouquets numériques dans les actions hors les murs (« hlm ») pour se manifester auprès de leurs administrés en les rendant accessibles indépendamment de toute inscription à une médiathèque.

Quels moyens demain ?

Dans cette période de crise sanitaire et sociétale, les bibliothèques sont l'un des rares services culturels restés accessibles malgré l'impossibilité de se déplacer. Réaliser tous ces projets, qu'ils soient récurrents ou exceptionnels, induit de mobiliser des moyens humains et financiers, ce qui pose obligatoirement une première limite. Cela nécessite aussi d'établir des priorités de service établies en fonction du principe suivant : un partenariat attentif avec les autres acteurs d'un territoire.

LE PRINCIPE DE PARTENARIAT

Quand la bibliothèque agit hors de ses murs, elle interfère dans un espace social et géographique quadrillé par de multiples acteurs et intérêts divers. Prenons l'exemple des portages à domicile de livres à des personnes socialement isolées : en proposant ce service, les bibliothécaires croiseront des acteurs sociaux, paramédicaux, éducatifs arpentant le territoire depuis longtemps.



↑
Biblioplage à Toulouse (31). Photo Charlotte Henard, CC BY SA.



→
© Fred Vladislav.

En complément de ces acteurs institutionnels, diverses communautés singulières doivent être identifiées telles que des associations sportives, culturelles, des associations de parents d'élèves, etc.

Ce partenariat peut prendre deux formes : un partenariat événementiel et un partenariat constant. Le festif permet le partage et il est transposable au plus près des quartiers. Un réseau de bibliothèques présent à une fête municipale, installant malles et transats ou un atelier numérique près des attractions, touchera un public fréquemment éloigné de la lecture. Ces rencontres peuvent marquer les esprits, avoir des conséquences durables auprès des jeunes, séduits par une approche autre de la lecture publique. L'événementiel peut être le point d'orgue d'un partenariat construit dans la durée. Une action efficiente en direction des publics empêchés doit être établie sur des fondations partagées et continues. Une sensibilisation à l'éveil artistique et culturel des bébés en PMI ne peut se concevoir sans le relais des professionnels de la petite enfance. Les Québécois utilisent une expression que j'apprécie beaucoup : « Tricotez un réseau ! ».

LE PRINCIPE DE MÉDIATION ADAPTÉE

Un rôle et une expertise méconnus...

Les actions « hors les murs » ne se résument pas à sortir des documents des « boîtes à livres » que constituent les bibliothèques. Je suis convaincue que les bibliothécaires disposent de ressources précieuses d'accompagnement et d'expertise de l'information souvent sous-estimées par les protagonistes eux-mêmes. Le succès des services de questions-réponses en ligne, comme le Guichet du savoir de la Bibliothèque municipale de Lyon depuis 2004, en est la preuve.

... révélés en mars 2020

Ces compétences se sont révélées dans toute leur richesse et leur diversité, aux quatre coins de la France depuis mars 2020, début de la pandémie, qui a réduit exceptionnellement et exclusivement les services offerts par les bibliothèques aux activités « hors les murs », accessibles à distance.

Oser, expérimenter, innover en fonction de la richesse des partenaires et des territoires sont sources de motivation et de plaisir professionnels mais également risques de dispersion, de dilution ou d'éparpillement des actions.

LE PRINCIPE DE STRUCTURATION

Plus qu'ambassadeurs de la médiathèque...

Pour parer cet écueil, il paraît important d'intégrer les dispositifs « hors les murs » dans la stratégie globale de lecture publique, c'est-à-dire les missions, les objectifs mais également les équipes. Souvent des services « hors les murs » ont été créés pour porter au sein d'un réseau ou d'une médiathèque départementale les projets ciblant les publics éloignés et/ou empêchés avec un rôle d'ambassadeur de la lecture publique. C'est-à-dire que

l'objectif ultime est d'amener ces publics à fréquenter les médiathèques d'un territoire. En résumant schématiquement le processus, les équipes et les projets « hlm » sont conçus comme des moyens pour améliorer la fréquentation des bibliothèques et pour convertir à la lecture les enfants et jeunes adultes. Ce dispositif a démontré ses limites en scindant les équipes, les collègues qualifiés « hors les murs » étant considérés comme des explorateurs spécialisés, déconnectés de l'activité quotidienne des établissements.

Retour d'expérience et évaluation

Un autre impératif à souligner est la cohérence nécessaire entre les actions « hlm » intégrées à la politique de lecture publique et le projet mené par la collectivité territoriale et les divers partenaires sur un même territoire. Au sein de ce processus de structuration, l'évaluation est l'étape la plus difficile à réaliser car les bibliothécaires sont démunis d'indicateurs d'impact pour des actions dont la richesse et la pertinence ne se mesurent pas au nombre de personnes présentes ou au nombre de documents empruntés.

Pour conclure, les bibliothèques hors leurs murs représentent une dynamique exigeante, constante et qui ne cesse d'évoluer depuis les squares parisiens en 1924 aux portails numériques des médiathèques en 2022. À travers ces projets, les bibliothécaires poursuivent leurs missions de diffuser des collections, physiques ou immatérielles, au-delà des murs de leurs équipements, d'accompagner les publics et notamment les plus jeunes vers le plaisir de la lecture, de maintenir, envers et contre tout, une proximité avec l'ensemble de la population en affirmant leur singularité nomade. ●

Photo Charlotte Henard CC BY SA.

